

## Le billet\* du CAUE de la Somme #8

Le 7 mai 2020

### « Imaginons demain »

*\*uniquement pendant la période de confinement*

## Les cités jardins, des écoquartiers avant l'heure ?

Il y a juste 100 ans, sur le modèle des cités jardins, 48 maisons de qualité à des prix abordables pour des cheminots ont été conçues par l'architecte G. Umbdenstock. Les constructions aux typologies variées s'inspirent du régionalisme, à la colorimétrie recherchée.

En 2012, le bailleur social ICF s'est attelé à un défi de taille pour allier un **projet de requalification urbaine autour de la création d'un éco-quartier**, avec les contraintes dues à l'inscription du site à l'Inventaire des Monuments Historiques en 2008.

L'un des enjeux était de réhabiliter un habitat de 1920, avec le souci de performance énergétique, tout en conservant l'aspect architectural d'origine ; dans ce cas, l'isolation ne peut s'effectuer que par l'intérieur. La collaboration entre l'Architecte des Bâtiments de France et les architectes de l'Agence 3+1 s'est révélée fructueuse. Les travaux de rénovation réalisés ont permis aux logements d'atteindre *la certification « Patrimoine Habitat & Environnement »* garantissant aux occupants un meilleur confort de vie et un logement plus économique en énergie.

55 logements sociaux modernes et novateurs y ont été adjoints, en veillant à respecter l'inscription urbaine de la cité, à une bonne orientation (Nord-Sud), à la performance thermique, au recours à des matériaux sains et économiques en énergie. Les prestations ont été conçues dans le respect de l'environnement et répondent aux exigences du label BBC\* (Bâtiment Basse Consommation), qui garantit une faible consommation énergétique.

La préservation et la valorisation des cités ouvrières, offrent l'opportunité de s'appuyer sur des stratégies de recompositions urbaines pour une inscription sur le long terme, afin d'y restituer une qualité d' « habiter ». La particularité de cette démarche ambitieuse consiste à intégrer, dans le projet et au cours de sa mise en œuvre, les enjeux sociaux et environnementaux, tout en ne négligeant pas les enjeux urbains, techniques et économiques. Mener des programmes innovants relevant du développement durable, redonne de la perspective au territoire et à ses habitants. Outre la qualité du cadre de vie offerte, le souci de l'organisation des différents espaces –privés et publics-, -anciens ou contemporains-, générera la réussite de la rencontre entre nouveaux et anciens habitants.

### Pour en savoir plus :

Les fiches synthétiques des projets (1-réhabilitation de la cité ; 2- constructions 55 logements contemporains) :

🌐 <https://3plus1architectes.fr/portfolio/cite-du-chateau-a-longueau/>

🌐 <https://3plus1architectes.fr/portfolio/cite-du-chateau-a-longueau-neuf/>

Découvrez le livret Cités Jardins/ Ville Nature réalisé par le CAUE du Nord – 13 pages :

📄 <https://www.caue-nord.com/SPASSDATA/ALGEDIM/QOKQWR/D688/D68812.pdf>

Suivez le CAUE de la Somme

